

# LES NOTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°15 - AVRIL 2019

## Étudier à l'université après le baccalauréat : pour une université ouverte

Romuald BODIN, maître de conférences en sociologie,  
université de Poitiers et Sophie ORANGE,  
maître de conférences en sociologie, université de Nantes

.....

### ■ Résumé

L'université a constitué une voie majeure de la massification de l'enseignement supérieur. Si son accès était, jusqu'à l'introduction de Parcoursup, ouvert sans condition, l'étude des parcours des étudiants montre que cela ne signifie ni que tous les profils sociaux de bacheliers y entrent effectivement, ni que l'échec y est plus important que dans d'autres filières.

En France, à la rentrée 2017<sup>(1)</sup>, les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux. On recense 2 680 400 inscrits dans l'enseignement supérieur, dont 290 700 nouveaux bacheliers. Ces chiffres augmentent pour la neuvième année consécutive. Plus de 61% de ces étudiants sont inscrits à l'université. La majorité dans une filière LMD (licence, master, doctorat), mais aussi en santé, en formation d'ingénieur, en IUT (Institut universitaire de technologie), au sein d'une ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation), d'un IAE (Institut d'administration des entreprises), etc.

Comme le laisse entrevoir cette liste de toutes les filières de l'enseignement supérieur, l'université est celle qui offre la plus grande diversité de formations, de niveaux de diplômes et de débouchés. Parler au singulier de « l'université » est en cela quelque peu réducteur et il convient de toujours bien garder à l'esprit l'hétérogénéité interne de cette institution. Contrairement aux autres filières, elle n'est en effet attachée à aucun niveau en particulier (on y trouve des formations diplômantes à bac +3, bac +5 ou bac +8) ni à aucun secteur disciplinaire ou de l'emploi spécifique. L'université est moins, en ce sens, une filière parmi d'autres qu'un regroupement de filières extrêmement variées dont on ne peut guère trouver d'autres points communs que leur caractère public, et un lien certes très variable mais toujours présent avec le monde de la recherche scientifique. C'est ce qui fait sa richesse et sa force mais c'est aussi ce qui explique en partie le flou qui caractérise les représentations que les lycéens et leur famille mais aussi les médias, les décideurs, et parfois les universitaires eux-mêmes,

Président :  
Laurent MUCCHIELLI

Membres :  
Annabelle ALLOUCH  
Claude AZÉMA  
Stéphanie CLERC CONAN  
Laurence DE COCK  
André LEGRAND  
Denis MEURET  
Benjamin MOIGNARD  
Olivier REY  
Stéphanie RUBI  
Anne-Marie VAILLÉ  
Philippe WATRELOT

fcpe.asso.fr

### Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques

108-110 avenue Ledru-Rollin  
75544 Paris Cedex 11  
Tél : 01.43.57.16.16.

Mail : fcpe@fcpe.asso.fr  
Directrice de publication :  
Carla Dugault.

ISSN 2554-7720



(1) *Repères et Références Statistiques*, MEN, édition 2018.

en ont le plus souvent. De ce fait, de nombreuses idées reçues circulent sur cette institution pourtant centrale de l'enseignement supérieur.

### ■ Qui va à l'université aujourd'hui ? Une université pas si ouverte que ça

Face à la répétition des discours politiques et médiatiques parlant de la « démocratisation » de l'accès à l'enseignement supérieur, et l'existence de taux de réussite au baccalauréat chaque année plus élevés – constats bien souvent accompagnés de la ritournelle de la « baisse du niveau » –, il importe de rappeler que l'accès à l'enseignement supérieur en général, et à l'université en particulier, est encore loin d'être tout à fait généralisé.

Certes, les effectifs de l'enseignement supérieur ont été multipliés par 8 en 50 ans. Toutefois, tout le monde n'atteint pas encore ce niveau de formation. La proportion de bacheliers dans une génération est d'environ 78 % depuis quatre ans. Qui plus est, une fois le baccalauréat obtenu, tous les diplômés n'entrent pas dans le supérieur. Si près de la totalité des bacheliers généraux s'y sont essayés à la rentrée 2017, ce n'est le cas que de 79 % des bacheliers technologiques et de 38 % des bacheliers professionnels. Et plus encore, tous n'obtiennent pas un diplôme. Au sein de la classe d'âge des 25-29 ans sortis récemment du système scolaire (en 2009, 2010 ou 2011), 42 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (15 % ont validé des études supérieures courtes professionnalisantes, 10 % possèdent un DEUG, une licence ou une maîtrise, 16 % un diplôme du cursus master, y compris écoles d'ingénieurs et de commerce, 1 % un doctorat de recherche).

Si l'on s'intéresse au seul choix de l'université, cet accès à l'enseignement supérieur apparaît encore plus difficile à qualifier de parfaitement démocratisé. En effet, les nouveaux entrants à l'université sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général (81,9 %), tandis que seulement 11,9 % ont un baccalauréat technologique et 4,2 % un baccalauréat professionnel. En d'autres termes, avant même de parler de réussite universitaire, il est encore bien difficile aujourd'hui d'entrer à l'université sans l'obtention d'un baccalauréat général. Or, depuis plusieurs décennies maintenant, les travaux en sciences sociales ont montré à

quel point l'obtention de ce diplôme est très inégale socialement. Si les enfants de cadres supérieurs sont en proportion moins nombreux en licence universitaire qu'en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (31,1 % contre 51,8 %) et, à l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés davantage représentés dans les premiers cycles universitaires qu'en CPGE (27,3 % contre 17,9 %), les étudiants de classes populaires demeurent sous-représentés sur les bancs de l'université en comparaison avec les STS (sections de techniciens supérieurs) (43,1 %) et les écoles paramédicales et sociales (49,8 %).

### ■ Le faux débat de la sélection à l'université

Ces quelques rappels montrent à quel point le débat sur le supposé problème d'une absence de sélection à l'entrée des universités est sans fondement. Ceux qui s'y adonnent raisonnent en quelque sorte à vide, c'est-à-dire à partir de la seule opposition nominale sélectif/non sélectif et indépendamment des descriptions empiriques. L'argument est le suivant : les filières sélectives, parce que sélectives, choisissent leurs étudiants (donc les meilleurs étudiants) et sont prioritairement choisies par les bacheliers (pourquoi prendre le risque d'un concours si ce n'est pas par choix, par motivation ?). De ce premier raisonnement découle une conclusion : les filières ouvertes (la majorité des filières universitaires) récupèrent ceux qui n'ont pas pu aller ailleurs.

Or, une attention portée à la composition scolaire et sociale des publics des différentes filières de l'enseignement supérieur suffit à défaire le lien de corrélation entre sélection et élitisme des formations. En effet, contrairement aux idées reçues, et avant même l'instauration du nouveau système d'affectation dans l'enseignement supérieur Parcoursup, ce ne sont pas les licences universitaires qui accueillent les étudiants les plus faibles scolairement et les plus fragiles socialement, mais des filières sélectives telles que les STS, les écoles du travail social, les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), voire encore les IUT. Le public des STS est ainsi composé d'un tiers de bacheliers professionnels, lorsqu'ils ne sont que 6 % en première année de licence. Les écoles du travail social et les STS accueillent pour moitié des

étudiants d'origine populaire (enfants d'ouvriers et d'employés), tandis que ces derniers ne sont que 30 % en première année d'université. S'il existe bien un pôle élitiste et sélectif au sein de l'enseignement supérieur, composé des classes préparatoires aux grandes écoles, de certaines (grandes) écoles de commerce ou d'ingénieurs, et qui accueille en forte proportion des bacheliers généraux, des enfants de cadres supérieurs et des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure et avec mention, il est faux de considérer la sélectivité comme un principe d'excellence scolaire et sociale. La sociographie de l'enseignement supérieur fait apparaître trois secteurs hiérarchisés : un pôle inférieur et sélectif (STS, IFSI, les écoles du travail social, IUT) ; un pôle supérieur et sélectif (CPGE, écoles supérieures spécialisées) ; enfin, un espace intermédiaire non sélectif (au moins jusqu'à Parcoursup), lui-même hiérarchisé et composé des licences universitaires, depuis celles qui recrutent le plus fortement au sein des classes populaires (comme AES – administration économique et sociale ou STAPS – sciences et techniques des activités physiques et sportives) aux plus socialement élitistes (comme le droit).

### ■ Tout sauf la fac ?

L'hypothèse très répandue d'un évitement massif de l'université par les lycéens et leur famille et du recours privilégié à des formations aux plus faibles effectifs et aux taux d'encadrement plus importants que sont les formations sélectives, n'est pas davantage fondé empiriquement. Si un grand nombre d'élèves ne fait certes pas le choix de l'université, portant leur préférence sur des filières qui correspondent à leur position dans l'espace scolaire (les bacheliers les plus dotés scolairement et socialement vers le pôle sélectif supérieur ; les bacheliers les moins dotés scolairement et socialement vers le pôle sélectif inférieur), il n'en demeure pas moins que la première filière d'entrée dans l'enseignement supérieur est l'université, accueillant 45 % des néobacheliers<sup>2</sup>. Surtout, l'orientation en licence correspond dans la majorité des cas à un choix positif et non faute d'avoir été accepté dans une filière sélective. Les enquêtes nationales de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) montrent ainsi que le taux d'inscription « par défaut », c'est-à-dire qui ne correspondent pas au premier vœu déclaré de

l'étudiant, est de 9,3 % en licences de santé, 24,4 % en licences de SHS (sciences de l'homme et de la société) et de lettres, 26,7 % en licences de droit et d'économie, 29,9 % en licences de sciences, contre 30,8 % en IUT, 29,9 % pour les écoles de management post-bac, 27,6 % pour les écoles du secteur culturel post-bac et, plus encore, 38,2 % en STS. Et si l'on considère les projets professionnels des étudiants à l'entrée dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, il apparaît que les étudiants de l'université ont en moyenne des projets plus clairs et plus précis que les étudiants en STS ou en IUT.

L'absence de sélection n'a donc jamais constitué un frein à l'attractivité de l'université : l'entrée en licence universitaire constitue le plus souvent un choix réfléchi et assumé. Paradoxalement, l'ouverture formelle de l'université, qui prévalait avant le dispositif Parcoursup, n'a pas empêché un certain nombre de bacheliers attirés par les disciplines universitaires de s'auto-censurer et de s'interdire d'accéder à une filière dont l'entrée était pourtant de droit. En effet, l'orientation vers une formation nécessite bien plus que les seules constitutions de dossiers ou démarches administratives. La projection dans une filière universitaire peut être freinée par le manque de ressources financières (pour supporter le coût du logement dans une ville universitaire), par une trop grande distance culturelle (pour comprendre le fonctionnement de l'institution, pour gérer la différence entre le temps scolaire et le temps universitaire), par la violence symbolique qu'elle engendre (le fait de ne pas se sentir à sa place dans un amphithéâtre, dans une bibliothèque universitaire). Un certain nombre de bacheliers, avant même tout processus de sélection, s'auto-excluent de l'université de peur de ne pas s'y sentir légitimes. C'est principalement le cas d'étudiants parmi les plus fragiles scolairement et socialement, qui formulent des projets universitaires, souvent pour retrouver la voie normale et quitter une voie professionnelle ou un secteur qu'ils n'ont pas véritablement choisi, ou pour viser des professions nécessitant le passage par la voie universitaire (avocat, médecin, etc.), mais qui abandonnent avant même d'avoir essayé. Le rôle des dispositifs d'accompagnement (conseils de classe, aide à la formulation d'un projet professionnel) et des prescriptions formulées par les acteurs de l'orientation (psychologues de l'Éducation nationale,

(2) *Repères et Références Statistiques*, MEN, édition 2018. À noter que ce sont environ 75 % des bacheliers, toutes filières confondues, qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat.

enseignants, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissements) n'est pas pour rien dans cette révision à la baisse des ambitions, puisque les enquêtes montrent qu'elles participent à détourner certains élèves de filières qui ne correspondent pas strictement aux destins attendus, c'est-à-dire « logiques » du point de vue de l'institution scolaire et de son organisation. Des formes de découragement sont ainsi opérées qui prédisent déjà un échec, sur la base des caractéristiques scolaires et sociales des élèves, sans même que l'expérience ne soit tentée.

### ■ Entrer à la fac et après ?

Les prophéties de l'échec massif à l'université se basent sur le taux important d'étudiants qui ne passent pas en 2<sup>e</sup> année à l'issue de la licence 1 : 60 %. Ce chiffre bien connu a été érigé en argument d'autorité par le ministère de l'Enseignement supérieur dans la mise en place de Parcoursup à l'hiver 2018. Ce chiffre n'est pas faux mais il souffre d'imprécision et d'absence d'explication comme de contextualisation. À gros traits, c'est bien seulement un peu plus d'un tiers des étudiants qui passent en L2 à l'issue d'une première année universitaire, et ce de manière relativement constante depuis plusieurs décennies. Il s'agit donc d'un phénomène proprement structurel et non directement lié aux caractéristiques actuelles des étudiants à l'université. Mais ce qu'on oublie de dire et ce à quoi ce chiffre fait écran, c'est au fait que la très grande majorité des étudiants qui ne passent pas en deuxième année, n'abandonnent pas pour autant. Ils ne sont pas, comme on l'entend souvent, une « perte sèche » pour l'enseignement supérieur. Un tiers environ redouble, et l'autre tiers majoritairement se réoriente vers une autre filière de l'enseignement supérieur, limitant à une portion tout à fait congrue les « vrais » décrocheurs. Un grand nombre d'étudiants vivent ainsi la première année comme un sas d'expérimentation au sein duquel ils découvrent progressivement et concrètement ce qu'est l'enseignement supérieur, facilitant ensuite une réorientation bien ou mieux informée vers une autre filière (universitaire ou non). D'autres encore font de cette première année une sorte de « prépa » qui ne dit pas son nom, afin de préparer le concours qui leur permettra d'accéder à l'école qu'ils désirent (apport d'une culture générale, de capacités de travail en autonomie, renforcement de compétences rédactionnelles, accès à des savoirs spécialisés utiles pour tel ou tel concours, etc.).

Plus encore, ce chiffre massue contribue à cacher ce qui se passe dans les autres filières de l'enseignement supérieur. Car si les médias et les instances politiques communiquent peu sur ce point, on « échoue » aussi en nombre dans les autres filières de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire dans des filières pourtant sélectives. Pour ne prendre que l'exemple le plus débattu concernant l'université, celui de « l'abandon » à la fin de la première année (abandons qui sont donc, comme on l'a vu, en majorité des réorientations), on comptabilisait en 2015, 10 % de non réinscription à la fin de la première année en STS, 15 % en IUT, 19 % dans les classes préparatoires (dont 40 % pour les seules « prépa » littéraires) et 35 % pour les écoles (grandes, moyennes et petites), contre 25 % à l'université. Qui plus est, les « meilleurs » taux de non réinscription en STS cachent des conséquences beaucoup plus problématiques car les « abandons » en STS conduisent, notamment pour les bacheliers les moins dotés scolairement et socialement, bien moins souvent à une réorientation que ceux de l'université ou des classes préparatoires, et bien plus souvent à une sortie définitive et sans diplôme de l'enseignement supérieur.

Ce qui renforce encore la méconnaissance des parcours étudiants au sein de l'université et, par conséquent, les préjugés ou idées reçues à leur égard, c'est la structuration des filières universitaires autour des espaces disciplinaires. Car celle-ci rend peu lisible pour les non spécialistes les débouchés professionnels concrets de ces formations. On entre à l'université, le plus souvent, pour faire une licence d'histoire, de psychologie ou de biologie alors qu'ailleurs on s'inscrit dans une école d'éducateur spécialisé ou d'ingénieur en aéronautique, etc. De ce flou, émerge l'idée d'une faiblesse des débouchés professionnels à l'université (que faire, entend-on souvent, sinon professeur d'histoire, après un master dans cette discipline ?) et d'un risque accru de chômage pour ses diplômés. Face à cela, il serait trop long (et peut-être impossible) de faire la liste exhaustive de la diversité des débouchés possibles pour chaque discipline (parfois assez éloignés, à première vue, de l'intitulé de cette dernière) ou celle de la multitude de licences et masters « professionnels » qui se sont développés ces dernières décennies. Mais on peut en revanche rappeler ce que toutes les études d'insertion ne cessent de mesurer avec une rare constance : non seulement

le diplôme protège du chômage mais, qui plus est, ce sont les diplômés du supérieur qui s'acquittent le mieux de cette tâche. Qu'il s'agisse de la situation de l'ensemble des actifs selon le diplôme possédé ou du seul cas des jeunes diplômés récemment entrés sur le marché de l'emploi, le constat est le même. Plus le diplôme est élevé, plus le risque de chômage est faible.

**■ Conclusion : les enjeux d'une université ouverte**

Si l'on ne peut pas encore mesurer précisément les effets du nouveau dispositif Parcoursup sur les

inscriptions à l'université, on peut néanmoins alerter sur les conséquences d'une admission conditionnée désormais de plus en plus par des attendus censés être déjà maîtrisés et non, comme c'était le cas auparavant à l'occasion des examens, sur des acquis effectivement enseignés durant la première année universitaire. Ce changement de paradigme conduit à remettre en cause le rôle de l'université comme institution ouverte, facilitant les réorientations et les essais, permettant de rebattre les cartes. En renforçant les contrôles à l'entrée, le risque est d'accroître encore les effets d'auto-exclusion chez un certain nombre de bacheliers et de contribuer à limiter fortement la mixité scolaire et sociale en licence.

**BIBLIOGRAPHIE**

Thomas Fanny, « Résultats définitifs de la session 2017 du baccalauréat : 79% d'une génération est titulaire du baccalauréat », *Note d'information*, DEPP-MEN, n° 18.03, mars 2018.  
 .....  
 Poulet-Coulibando Pascale, Testas Anna, « Le niveau d'études de la population et des jeunes », in Kabla-Langlois Isabelle (dir.), *État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France - 49 indicateurs*, MESR, Paris, 2017.  
 .....

Enquête sur les conditions de vie des étudiants 2016, OVE.  
 .....  
 Merlin Fanette, « Le "décrochage" en STS : l'autre échec dans l'enseignement supérieur », *Bref* n° 366, Céreq, Septembre 2018, 4 p.  
 .....